

Le vendredi 15 avril 2016

FÉÉCUM
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton
Réunion du Conseil d'administration
13 h 30
Centre étudiant, local du 63, Université de Moncton

Présences :

Roxann Guerette	Président de la FÉÉCUM
Tristian Gaudet	V.-P. exécutif de la FÉÉCUM
Alexandre-Cédric Doucet	V.-P. interne de la FÉÉCUM
Firas Salti	V.-P. académique de la FÉÉCUM
Luc Bourgeois	Représentant de Droit
Katelyn Gill	Représentant d'Éducation
Samuel Jordan Nganga	Représentant de l'AÉÉICUM
Nicolette Belliveau	Représentant de Sciences sociales
Melanie Comeau	Représentante des Arts
Julie Bossé	Représentante de l'ÉSANEF
Nicolas Robichaud	Représentant d'Administration
Guillaume Arseneau	Représentante d'Ingénierie
Shane McCluskey	Représentante Travail social

Absences :

Représentant de Sciences
Représentante des Sciences infirmières
Représentant du CEEKL
Représentante de Psychologie

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion
5. Présentation des membres du CA
6. Valider la candidature des sénateurs étudiants
7. Retour sur la mobilisation à Fredericton
8. Bourses disponibles
9. Budget universitaire et Conseil des Gouverneurs
10. Représentant.e.s aux MAUI
11. Formation du comité de finance
12. Retraite du CA
13. Bus
14. Publicités sur le site de la FÉÉCUM

- 15. Conférences
- 16. AIESEC
- 17. Party de la rentrée
- 18. Serre
- 19. Toilettes singulières non-genrées
- 20. Varia
 - 20.1 Consultation du recteur
- 21. Session questions/commentaires
- 22. Clôture de la réunion

1. Ouverture

La réunion débute à 13 h 32.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La Présidente d'assemblée informe les membres que le point 16 concernant l'AIESEC peut être retiré. Le retrait du point est proposé par Sciences sociales et est appuyé par Administration. Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Résolution : 4442-FECA-160415

Proposé par Sciences sociales et appuyé par Administration.

Adoptée à l'unanimité.

Le V.-P. exécutif de la FÉÉCUM propose Julie-Ann Michaud comme Secrétaire d'assemblée pour la réunion du 15 avril 2016.

Résolution : 4443-FECA-160415

Proposé par V.P. exécutif et appuyé par Sciences sociales.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Droit propose l'adoption du procès-verbal du 28 mars 2016.

Résolution : 4444-FECA-160415

Proposé par Droits et appuyé par Arts.

Adoptée à l'unanimité.

5. Présentation des membres du CA

Un tour de table est effectué afin de présenter les nouveaux membres du conseil administratif de la FÉÉCUM.

6. Valider la candidature des sénateurs étudiants

Le Directeur général de la FÉÉCUM mentionne qu'il y a trois sièges à combler par des étudiants au Sénat académique, plus précisément, par un étudiant de 1^{er} cycle et de 2^e cycle ainsi que le V.-P. académique de la FÉÉCUM. Le Directeur général tient aussi à préciser comment le processus de sélection de ces membres fonctionne. Une discussion a été soulevée concernant la mise en candidature de Guillaume Pelletier, un étudiant à temps complet au deuxième cycle et un individu très impliqué dans la vie étudiante et dans la communauté. Le Directeur général tient à mentionner que le conseil exécutif de la FÉÉCUM s'est penché sur le dossier afin de prendre une décision sur le choix du représentant de 1^{er} cycle. Suite à une discussion, la candidature de Nicolette Belliveau a été retenue.

Discussion : Droits demande s'il y a d'autres conditions précises afin de choisir les étudiants élus au Sénat académique. Le Directeur général rétorque que l'implication para-académique est très importante, que les étudiants doivent être accessibles et que les étudiants représentent la masse étudiante. L'AÉÉCUM mentionne que le processus est biaisé. L'AÉÉCUM aimerait que le conseil administratif de la FÉÉCUM soit consulté, en plus de détenir un certain pouvoir afin de décider quels membres seront choisis pour représenter la masse étudiant au Sénat académique. Le Directeur général croit que le conseil administratif de la FÉÉCUM n'a pas comme but premier de passer des entrevues pour une sélection de ce genre, il mentionne aussi que des entrevues faites par les vingt personnes qui font partie du conseil administratif de la FÉÉCUM sont irréalistes. Le Directeur général soulève aussi que les tâches principales d'un conseil administratif sont de mettre

en place différents règlements ou discuter de différentes problématiques qui seront résolues à court ou à long terme. Le V.-P. académique mentionne que la constitution a été vérifiée afin de connaître ce qui pouvait être fait ou non par les membres du conseil exécutif de la FÉÉCUM. Georges Semedo Cabral, représentant des étudiants de 2^e cycle, explique en détail le fonctionnement des réunions, ainsi que l'approche prise afin de régler les dossiers. L'AÉÉICUM mentionne qu'il ne croit pas qu'il s'agit d'un conflit d'intérêts, mais que le processus de sélection est biaisé. Serge Abil aimerait savoir si le conseil exécutif de la FÉÉCUM a le droit de prendre la décision finale, puisque Nicolette peut entrer en conflit d'intérêts.

Sciences sociales propose d'accepter la candidature de Guillaume Pelletier en tant que représentant des étudiants de 2^e cycle au Sénat académique. Cette proposition est appuyée par Ingénierie. Lors du vote au sein des membres du conseil administratif de la FÉÉCUM, une abstention a été soulevée tandis que le reste des membres sont en accord.

Résolution : 4445-FECA-160415

Proposé par Sciences sociales et appuyé par Ingénierie.

Adoptée à la majorité. Avec une abstention.

Droits propose Nicolette Bêliveau pour être la représentante des étudiants de 1^{er} cycle au Sénat académique. Cette proposition est appuyée par Arts. Lors du vote au sein des membres du conseil administratif de la FÉÉCUM, une abstention et un vote contre ont été soulevés, tandis que le reste des membres sont en accord.

Résolution : 4446-FECA-160415

Proposé par Droits et appuyé par Arts.

Adoptée à la majorité. Avec une abstention et un vote contre.

7. Retour sur la mobilisation à Fredericton

Le V.-P. exécutif tient à revenir sur le déroulement de la journée de la mobilisation qui a eu lieu le 7 avril 2016 à Fredericton. Les étudiants qui ont assisté à la mobilisation ont eu la chance de faire les pages couvertures de différents médias, tel que l'Acadie Nouvelle et le Telegraph Journal. La Présidente d'assemblée mentionne le nouveau projet du gouvernement provincial annoncé la semaine suivant la mobilisation étudiante. Le V.-P. exécutif mentionne que le sous-financement

universitaire est aussi important et que ce dossier doit être touché auprès du gouvernement durant le mandat de la FÉÉCUM 2016-2017.

Discussion : Droits mentionne qu'il ne faut pas arrêter sur ce dossier, il demeure extrêmement important de se mobiliser pour la cause. Tarek Ben Abda se questionne sur les résultats de la mobilisation étudiante, les frais de scolarité des étudiants internationaux, ainsi que, le nouveau projet que le gouvernement provincial a annoncé. Le V.-P. exécutif de la FÉÉCUM et Directeur général tiennent à préciser que l'ensemble des actions peut créer une certaine pression au niveau de la population néo-brunswickoise ainsi qu'au gouvernement provincial.

8. Bourses disponibles

La Présidente d'assemblée mentionne qu'il y a entre 15 et 20 bourses à remettre aux étudiants dans le besoin. Pour de plus amples informations, contacter le centre des bourses et de l'aide financière au Local C-101 au Centre étudiant.

9. Budget universitaire et Conseil des Gouverneurs

La Présidente d'assemblée mentionne qu'elle siègera à la réunion du Conseil des Gouverneurs, le 16 avril 2016, et qu'il y a une possibilité d'une hausse des frais de scolarité d'environ 2%.

10. Représentant.e.s aux MAUI – CA des MAUI

Samuel Legresley, des Médias acadiens universitaires inc. (MAUI), tient à informer en quoi consiste l'organisme et en quoi consisterait le rôle des deux membres provenant du conseil administratif de la FÉÉCUM qui seront élus suite à ce point. Sciences sociales, Arts et l'AÉÉICUM se proposent afin de remplir ce poste. Suite au vote secret effectué par les membres du conseil administratif de la FÉÉCUM, Arts et sciences sociales seront les deux prochains représentants. Sciences sociales propose que Arts et Sciences sociales soient les nouveaux représentants. Lors du vote au sein des membres du conseil administratif de la FÉÉCUM, une abstention a été soulevée, tandis que le reste des membres sont en accord.

Résolution : 4447-FECA-160415

Proposé par Sciences sociales et appuyé par Administration.

Adoptée à la majorité. Avec une abstention.

11. Formation du comité de finance

Les membres du conseil administratif qui siègeront sur le comité des finances 2016-2017 sont l'AÉÉICUM, Administration, Travail Social et l'ÉSANEF. Ce vote est proposé par Travail social et est appuyé par Sciences sociales. Ce point est adopté à l'unanimité.

Résolution : 4448-FECA-160415

Proposé par Travail Social et appuyé par Sciences sociales.

Adoptée à l'unanimité.

12. Retraite du CA

Le V.-P. exécutif explique en détail le déroulement de la retraite du conseil administratif de l'an dernier. Pour la prochaine retraite qui aura lieu en septembre 2016, le V.-P. interne aimerait incorporer plus de conférences qui toucheront différents thèmes. Jean-Roch Savoie mentionne les conférences qu'il aimerait apporter dans le cadre de l'activité, notamment la diversité et l'identité sexuelle. De plus, Roger LeBlanc, professeur à l'École de Kinésiologie aimerait aborder le sujet de la Santé mentale avec les participants de la retraite 2016. La Présidente d'assemblée croit aussi qu'une conférence touchant l'utilisation des médias sociaux en tant que membre du conseil administratif pourrait être bénéfique. Le V.-P. exécutif mentionne que tous les conseils étudiants, les sous-comités comme 1 sur 10, Symbiose, etc. sont invités à la retraite.

Discussion : Jean-René Doiron aimerait lui aussi présenter une conférence sur l'environnement.

13. Bus

La Présidente d'assemblée tient à préciser et à apporter une mise à jour sur le dossier.

Discussion : Jean-René Doiron mentionne que la seule façon d'avoir de la transparence est de travailler avec d'autres organismes.

14. Publicités sur le site de la FÉÉCUM

La Présidente d'assemblée se demande si les membres du conseil administratif seraient d'accord avec le fait que la FÉÉCUM fasse de la publicité d'autres organismes. Ce point sera remis comme

point votant à la prochaine réunion du conseil administratif.

15. Conférences

Le V.-P. interne tient à intégrer plus de conférences pour les étudiants, certaines propositions sont mises sur la table afin d'informer les membres du conseil administratif de la FÉÉCUM. Les conférenciers proposés sont Christian Kit Goguen qui est atteint du syndrome de Gilles de la Tourette et B.A. Johnson concernant la surconsommation, le développement durable et l'environnement. La Présidente d'assemblée conclue avec la conférence qui aura lieu le 27 et le 28 avril prochain concernant « Open data ».

16. AIESEC

Comme mentionnée précédemment ce point a été retiré de la réunion du 15 avril 2016.

17. Party de la rentrée

Le V.-P. interne tient à apporter un mélange de culture au Party de la rentrée 2016. Différents artistes ont été contactés, notamment, Lisa Leblanc, 1755 et Sidiki Diabeté. L'emplacement du Party de la rentrée sera aussi considéré compte tenu de l'ambiance désirée. La Présidente d'assemblée propose aussi l'idée d'une semaine remplie d'activités pour les étudiants au lieu d'une seule soirée.

Discussion : L'AÉÉICUM se questionne sur le prix des artistes provenant de l'International. Tarek mentionne qu'un certain festival au Brésil demande un coût d'entrée plus élevé afin que l'alcool soit à volonté. Le Directeur général renchérit qu'il est illégal au Nouveau-Brunswick d'offrir ce genre d'aubaine. Béa tien a proposé quelques artistes, Mohamed Bouya Ely Vall enverra un courriel à la FÉÉCUM. Olivier Hussein va aussi envoyer un courriel, Olivier croit aussi qu'il serait avantageux de créer un partenariat avec les MAUI pour la publicité du party de la rentrée. Arts soulève un inconvénient par rapport à l'emplacement du Party, lorsque ce dernier peut être au 63 et au Coude, les invités se retrouvent majoritairement dans le Centre étudiant, ce qui crée une certaine division. Jean-René Doiron mentionne l'importance d'une semaine remplie d'activités pour les étudiants. Gabriel Paquet St-Onge mentionne qu'une des deux salles devrait être réservée au service d'alcool afin de permettre aux mineurs de participer aux soirées organisées.

18. Serre

Jean-René Doiron, Président de l'organisme Symbiose mentionne qu'il n'y a pratiquement pas d'étudiants qui profitent du jardin communautaire qui se situe tout près de la résidence P.-A. Landry. Le but du jardin communautaire est de devenir autosuffisant. L'utilisation à son potentiel maximal pourrait entraîner le don d'un panneau solaire par une compagnie de la région de Moncton. Le V.-P. interne complète ce point en mentionnant sa rencontre avec le doyen de la faculté d'Ingénierie, ce dernier propose que le projet de la Serre puisse être une possibilité d'un projet de fin d'études pour un étudiant dans la faculté d'ingénierie. Il est à noter que ce projet doit obligatoirement être maintenu afin d'exploiter la rentabilité des parterres du jardin communautaire.

19. Toilettes singulières non-genrées

Jean-Roch Savoie, membre du comité 1 sur 10, a tenu à informer les membres du conseil administratif de la problématique que font face certains étudiants.es sur le campus. L'instauration des toilettes singulières non-genrées pourrait régler ces problématiques en facilitant l'accès aux toilettes pour différents étudiants dans la majorité des Facultés. Une affiche spécialisée sera aussi créée afin de permettre aux non-voyants et aux étudiants touchés par ces nouvelles installations et sera mise en évidence sur chacune des portes. L'optique principale de ce réarrangement permettra aux étudiants visés de se sentir en sécurité dans toutes les Facultés.

20. Varia

20.1 Consultation du recteur

Présidente d'assemblée a questionné la présence d'un ombudsman sur le campus.

21. Session questions/commentaires

Francis Bourgoïn se questionne par rapport au nouveau protocole des initiations de la rentrée, en plus, de toutes les activités de la rentrée. Remi Goupil mentionne que le protocole a été créé afin d'assurer la sécurité des participants des activités de la rentrée comme les initiations. M. Goupil mentionne aussi que si les associations ont des questions par rapport à quoi que ce soit, de ne pas hésiter de le contacter soit par courriel ou par téléphone.

Gabriel Paquet St-Onge se questionne sur les répercussions des dates que les activités ont lieu.

Tarek Ben Abda se questionne sur le retrait du point concernant l'AEISIC. Tarek mentionne que l'organisme est à la recherche d'un local sur le campus.

22. Clôture de la réunion

La réunion se termine à 15 h 23. La clôture de la réunion est proposée par Sciences sociales.

Roxann Guerrette
Président d'assemblée

Julie-Ann Michaud
Secrétaire d'assemblée